

Composites plastiques chaudronnés

Le titulaire d'un CAP COMPOSITES, PLASTIQUES CHAUDRONNÉS est un(e) spécialiste capable, par sa maîtrise des techniques manuelles, de réaliser des pièces à l'unité ou d'utiliser des techniques semi-automatisées pour les pièces en petites séries, liées à la chaudronnerie plastique et aux composites Il exécute toutes les opérations de chaudronnerie des plastiques : le traçage, la découpe, le formage à chaud et à froid, le positionnement, l'assemblage, l'usinage et la finition. Dans le domaine des composites, il a appris le moulage au contact, le moulage sous vide, la projection simultanée, le frettage et les techniques de finition. Il a également été initié à la réparation et sensibilisé aux impératifs de qualité et de productivité.

Il possède des notions de réparation. Il a une bonne connaissance des règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement.

↳ Débouchés

Le détenteur du CAP « Composites et Plastiques Chaudronnés» peut accéder directement à un emploi de stratifieur, de mouleur-stratifieur, de chaudronnier plastique dans une entreprise artisanale ou un grand groupe industriel de chaudronnerie plastique, de fabrication composites

Des possibilités d'emplois dans de nombreux secteurs très diversifiés de l'industrie (aéronautique, automobile, chaudronnerie), construction nautique et de plaisance, véhicules de loisirs, énergie, ferroviaire, militaire...

↳ Accès à la formation

Après une classe de 3^{ème}.

↳ Programme

Grille horaire (a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité

(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

En 2019 : 5 candidats présents, 5 candidats admis (soit 100% de réussite).

Enseignements professionnels

- **Préparation de la fabrication** : Etudier le dossier de fabrication ; préparer le poste de fabrication (matières, outillages, matériels) ; Protéger le poste de fabrication
- **Chaudronnerie plastique** : tracer, découper, former, positionner, assembler, usiner, finition
- **Composites** : Mouler au contact, mouler sous vide, projeter, réparer, fretter, finition
- **Qualité : contrôle** du produit, traçabilité, contrôle, matière

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 16 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Domaine professionnel :

- Préparation de la fabrication, coeff. 8
- Réalisation, coeff. 9 (dont 1 Prévention Santé Environnement)

Domaine général :

- Français - histoire-géographie - éducation civique, coeff. 3
- Mathématiques, sciences, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative langue vivante (pts >10)

Statistiques

Académie de Toulouse

En 2018 : 9 présents, 7 admis (soit 77.80% de réussite).

En 2017 : 11 présents, 10 admis (soit 90.90% de réussite).

Poursuites d'études

Priorité à l'insertion professionnelle.

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Bac Pro Plastiques et composites

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

31 Toulouse

Lycée professionnel Roland Garros 

A formation en apprentissage

 Internat Garçons

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Dossier « Le dico des métiers »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch

05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom

05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr